



Les avantages de ViaTrajectoire

- ▶ **Un dossier d'admission unique**, en ligne, accepté par tous les EHPAD et USLD
- ▶ **Un moteur de recherche multicritère** : proximité géographique, budget, type d'hébergement et de soins
- ▶ **Un service public gratuit, confidentiel et sécurisé**, accessible à votre médecin traitant

Les CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) **des bureaux d'information pour les plus de 60 ans**

Bureaux d'information destinés aux personnes âgées et aux familles pour tout ce qui touche à la vie quotidienne et, en particulier au maintien à domicile, les CLIC vous informent et vous accompagnent.

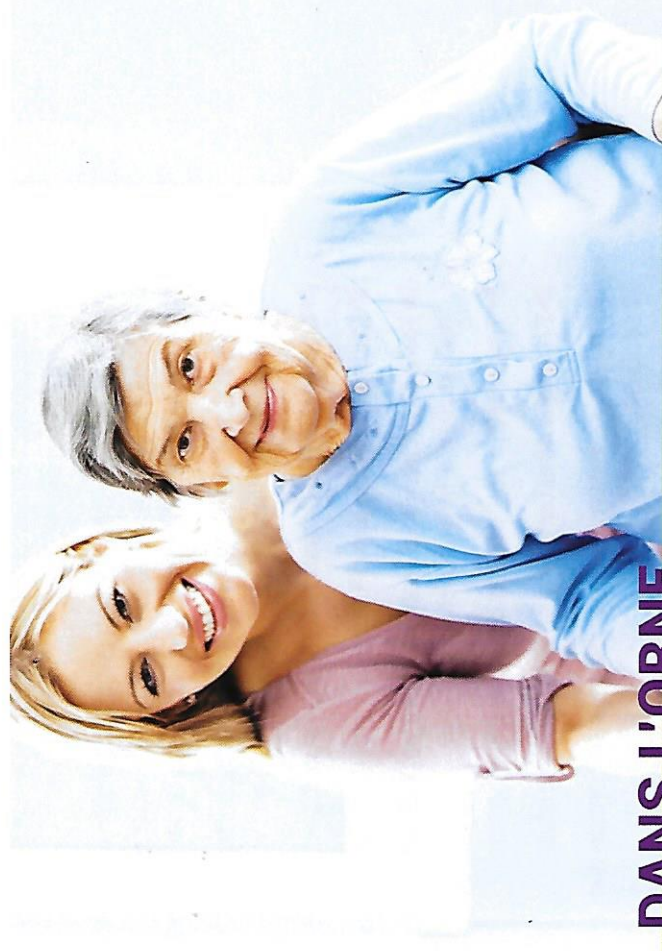
- **CLIC du Bocage**
15, rue Montgomery - 61700 Domfront - Tél. : 02 33 37 15 95
clic.bocage@wanadoo.fr - <http://clic-bocage.pagesperso-orange.fr>
- **CLIC Centre Orne**
13, rue de l'Isle - 61000 Alençon - Tél. : 02 33 29 01 14
alencon.clic@laposte.net - <http://www.clic-pays-alencon.com>
- **CLIC du Perche**
Hôpital - 9, rue de Longny - 61400 Mortagne-au-Perche - Tél. : 02 33 73 11 02
contact@clicduperche.org - <http://www.clicduperche.org>
- **CLIC du Pays d'Ouche**
5, place de l'Europe - 61300 L'Aigle - Tél. : 02 33 24 67 28 - 06 37 98 87 38
clicdupaysouche@orange.fr

Pour plus d'infos :

www.orne.fr
www.viatrajectoire.fr

* Service disponible progressivement dans l'Orne de juillet 2015 à février 2016.

Dans l'Orne s'inscrit en maison de retraite, c'est plus simple avec **www.viatrajectoire.fr**



DANS L'ORNE

49 maisons de retraite adaptées aux difficultés spécifiques de chaque personne âgée
4 772 places d'hébergement dans 49 établissements EHPAD.

- 9 maisons de retraite rattachées à des hôpitaux
- 12 maisons de retraites publiques
- 21 maisons de retraite privées associatives
- 7 maisons de retraites privées commerciales



Vous souhaitez entrer en maison de retraite ?

ViaTrajectoire est un service en ligne qui vous aide à trouver une maison de retraite répondant à vos besoins. Il vous permet également de faire votre demande d'inscription en ligne.

Il est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social et hospitalier de votre région, l'Agence régionale de santé et les Conseils départementaux.

Le site Internet ViaTrajectoire permet à toute personne qui cherche une place en maison de retraite de :

- ▶ **Compléter une demande** d'inscription en ligne
- ▶ **Consulter l'annuaire** détaillé des maisons de retraite
- ▶ **Faire sa recherche d'établissement par critères** géographique, financier et médicaux
- ▶ **Transmettre son dossier** à son médecin traitant
- ▶ **Échanger directement** avec les établissements

ViaTrajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé.

*EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
USLD : Unité de soins de longue durée

ViaTrajectoire, un suivi en temps réel

Vous pouvez notamment :

- ▶ **Transmettre votre dossier** aux maisons de retraite de votre choix
- ▶ **Suivre vos demandes** depuis votre domicile
- ▶ **Compléter, modifier, actualiser** votre dossier



www.viaTrajectoire, mode d'emploi

✔ Connectez-vous à ViaTrajectoire

Tapez **viaTrajectoire.fr** dans la barre d'adresse de votre navigateur. Cliquez sur le bouton **Espace particulier** sur la page d'accueil. Vous êtes maintenant dans l'espace

✔ Vous pouvez

- **Consulter l'annuaire des maisons de retraite des régions participantes**
- **Rechercher des établissements correspondant à vos critères**
- **Créer votre dossier d'inscription**

Consultation de l'annuaire

Entrez un **code postal** ou un **nom de ville** puis remplissez les différents critères, avant de lancer la recherche pour trouver les établissements correspondant à vos besoins.

✔ Créez votre dossier d'inscription

Tout d'abord, complétez les civilités et renseignez un mot de passe.

Votre numéro de dossier vous sera envoyé par courriel. Il vous sera demandé pour compléter le dossier d'admission et vous donnera un accès simplifié lors de vos visites ultérieures.

Suivez les étapes proposées : renseignez les informations administratives. Puis déclarez votre médecin traitant et informez-le de votre démarche afin qu'il complète le volet médical obligatoire. Présélectionnez les établissements à l'aide du moteur de recherche et envoyez votre demande à ceux de votre choix.

✔ Suivez vos demandes

Connectez-vous pour consulter les réponses des établissements dans votre espace personnel.

À tout moment, vous pouvez compléter ou modifier votre dossier, sélectionner de nouveaux établissements et même annuler une demande.